

N° 23 - OZ

ARRÊTÉ**Objet : Promotion interne****Liste d'aptitude au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe**

La Présidente du centre de gestion,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu l'arrêté du 27 mai 2021 de la Présidente du centre de gestion portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne,

Vu les 32 recrutements intervenus au sein des collectivités affiliées au centre de gestion dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Considérant que les 10 postes ouverts dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux sont répartis ainsi qu'il suit :

- 7 postes de rédacteur
- 3 postes de rédacteur Principal 2^{ème} classe,

Vu les attestations de réussite à l'examen professionnel,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au Représentant de l'Etat.

Fait à Labège, le 20 décembre 2023

La Présidente,




Sabine GEIL-GOMEZ

La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

**LISTE D'APTITUDE AU TITRE
DE LA PROMOTION INTERNE
AU GRADE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

- BERTRAND Laurence
- DELLAC Sylvie
- LE NAY MOUTON Géraldine

Fait à Labège, le 20 décembre 2023

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ